



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

Création du S.I.V.U. par arrêté préfectoral du 4 avril 2000

Séance publique du 20 novembre 2025

Membres en exercice : 8

Date de Publicité : 20 novembre 2025

D/2025-028

Aujourd'hui, jeudi 20 novembre 2025, à 9 heures 59, s'est réuni au SIVU BORDEAUX-MERIGNAC, 40 avenue de la Gare à Bordeaux et en visio-conférence le comité syndical sous la présidence de :

Madame Delphine JAMET

Etaient présents :

A titre de titulaires :

Mesdames DELUC, JAMET, KUHN et Messieurs BELPERRON et GIRARD

A titre de suppléante :

Madame DELNESTE

Etaient excusés :

Mesdames AMOUROUX, BOUVIER, DEMANGE, EL KHADIR, FAHMY, JUSTOME, LE BOULANGER et SCHMITT et Messieurs ARFEUILLE et FEYTOUT



SYNDICAT INTERCOMMUNAL A VOCATION UNIQUE DE BORDEAUX-MERIGNAC

D/2025-028

ARTICLE 2 : MANDAT

CHOIX DES SOCIETES CHARGEES DE LA FOURNITURE DE DENREES ALIMENTAIRES

DECISION - AUTORISATION

Le rapport suivant est présenté au Comité Syndical :

Dans le cadre son activité, le SIVU a engagé une procédure de mise en concurrence par appel d'offres pour la fourniture de denrées alimentaires.

La commission d'appel d'offre, réunie le 20 novembre 2025, a examiné les offres et a proposé de retenir les soumissionnaires suivants pour les lots ci-dessous :

- Lot n° 25.D11 Fruits et légumes de la 1ère gamme issus de l'agriculture conventionnelle

A la société : COO' ALLIANCE

Montant maximum de l'accord-cadre : 800 000 € H.T (durée de 4 ans)

- Lot n° 25.D24 Légumes et pommes de terre cuits préparés (5^{ème} gamme)

A la société : SODILAN - SARL SAINFRUIT

Montant maximum de l'accord-cadre : 500 000 € H.T (durée de 4 ans)

LE COMITE SYNDICAL

Vu l'avis de la commission d'appel d'offres du 20 novembre 2025,

Adopte la délibération suivante :

ARTICLE 1 : ATTRIBUTION

Sur proposition de la commission d'appel d'offres, le Comité Syndical attribue les lots suivants :

- Lot n° 25.D11 Fruits et légumes de la 1ère gamme issus de l'agriculture conventionnelle

Société attributaire : COO' ALLIANCE

Montant maximum de l'accord-cadre : 800 000 € H.T (durée de 4 ans)

- Lot n° 25.D24 Légumes et pommes de terre cuits préparés (5^{ème} gamme)

Société attributaire : SODILAN - SARL SAINFRUIT

Montant maximum de l'accord-cadre : 500 000 € H.T (durée de 4 ans)

La Cuisine SIVU BORDEAUX-MERIGNAC

Bordeaux-Mérignac

40 avenue de la gare

33200 BORDEAUX

05 57 00 04 00



SIVU BORDEAUX-MERIGNAC

SIRET 253 306 187 00035

ARTICLE 2 : MANDAT

Autorise sa Présidente, Mme Delphine Jamet, à signer l'ensemble des actes, marchés et documents annexes relatifs à la présente attribution, ainsi qu'à en effectuer toutes les modifications ultérieures qui s'avèreraient nécessaires dans le respect des dispositions légales et réglementaires.

ARTICLE 3 : PUBLICITE

La présente délibération sera notifiée aux attributaires et publié selon les modalités prévues par la réglementation en vigueur.

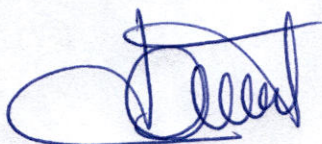
Voix pour : 6

Voix contre : 0

Abstentions : 0

Fait et délibéré à Bordeaux, au siège du SIVU, le 20 novembre 2025

La Présidente



Delphine JAMET

La Cuisine

Bordeaux-Mérignac

40 avenue de la gare

33200 BORDEAUX

05 57 00 04 00



SIVU BORDEAUX-MERIGNAC

SIRET 253 306 187 00035